

Concours de recrutement direct de conseillers de chambre régionale des comptes
HISTORIQUE DES SUJETS DES ECRITS D'ADMISSIBILITE DEPUIS 2012

Session	Droit	Finances publiques
2020	La question prioritaire de constitutionnalité.	<p><u>Le Revenu de solidarité active (RSA)</u> Conseiller de chambre régionale des comptes, le président de votre juridiction vous demande en vue de la préparation de la programmation pluriannuelle de la chambre, d'élaborer une note sur les enjeux notamment financiers, liés au revenu de solidarité active (RSA). Sur la base de vos connaissances et du dossier qui vous est remis, vous présenterez un état des lieux mettant en évidence l'impact de ces dépenses sur l'équilibre financier des départements et identifiant les écueils auxquels ces derniers sont confrontés dans la mise en œuvre de cette compétence. Votre analyse des enjeux et des conséquences éventuelles pour les départements, de la réforme envisagée du financement du RSA d'une part, et de la perspective de la création du service public de l'insertion d'autre part, est particulièrement attendue.</p>
2018	Le statut de la fonction publique	<p><u>Séparation de l'ordonnateur et du comptable</u> Administrateur civil ou administratrice civile à la direction générale des collectivités locales, vous êtes sollicité(e) par le directeur de cabinet du ministre de l'intérieur afin d'explicitier les enjeux du principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable. Sur la base de vos connaissances et du dossier qui vous est remis, vous produirez une note présentant les justifications de ce principe, sa traduction concrète dans la vie locale et ses éventuelles implications juridictionnelles. Vous présenterez les pistes de réforme, envisagées ou envisageables, en vous attachant à leur caractère opérationnel et en veillant à distinguer celles qui relèvent du domaine de la loi et celles qui sont du ressort du pouvoir réglementaire.</p>
2016	La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789	<p><u>La politique salariale</u> Vous êtes administrateur civil à la direction générale de l'administration et de la fonction publique. Dans la perspective d'un cycle de négociation avec les partenaires sociaux des trois fonctions publiques, il vous est demandé de rédiger une note pour le ministre, portant sur la politique salariale publique pour l'année à venir. Sur la base de vos connaissances et du dossier qui vous est remis, vous présenterez la situation actuelle et les problématiques qu'elle soulève. Vous proposerez également les solutions les plus appropriées, en vous attachant à leur caractère opérationnel, en vue d'une présentation constructive aux partenaires sociaux.</p>

2014	L'autonomie contractuelle des personnes publiques	<p><u>La participation des collectivités territoriales à la réduction des déficits publics</u></p> <p>Conseiller de chambre régionale des comptes, votre expertise est sollicitée dans le cadre de la préparation de travaux communs entre la Cour des comptes et les chambres régionales des comptes sur le thème de la participation des collectivités territoriales à la réduction des déficits publics. Sans vous limiter au fond documentaire qui vous est remis, vous êtes chargé de rédiger une note préparatoire. Cette note présentera l'état des lieux et surtout formulera les propositions opérationnelles les plus appropriées qui vous semblent envisageables pour permettre l'amélioration de la participation effective des collectivités territoriales à la réduction des déficits publics. Votre analyse des leviers à actionner et de la faisabilité des propositions envisagées est particulièrement attendue.</p>
2012	La place du Parlement sous la V ^{ème} République	<p><u>Mise en place du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)</u></p> <p>Conseiller de chambre régionale des comptes, le président de votre juridiction vous demande de préparer une intervention devant vos collègues, magistrats et assistants de la chambre, en vue de leur présenter le nouveau dispositif de péréquation horizontale entré en vigueur au 1er janvier 2012, avec la mise en place du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPCI), Votre intervention doit mettre en évidence le contexte et les enjeux de ce dispositif, ainsi que ses modalités de mise en oeuvre et ses conséquences,</p>